

BULLETIN

DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

Abonnements pour le semestre juillet-décembre 1873 :

Pour la Suisse, fr. 4.

Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.

L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

Abonnements pour le semestre juillet-décembre 1873 :

Allemagne, fr. 5»30. — Amérique, fr. 8. — Angleterre, fr. 6»60. — Belgique, fr. 5»30. — Espagne, 6»60. — France, fr. 20. — Hollande, fr. 6»10. — Italie, fr. 4»80.

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 5 OCTOBRE 1873.

Grève des mécaniciens du Centre-Hainaut (Belgique).

Le Conseil fédéral belge vient d'adresser l'appel suivant à toutes les fédérations :

Association Internationale des travailleurs.

Fédération Belge:

Appel aux associations ouvrières et aux travailleurs de tous les pays.

Compagnons,

Depuis près d'un mois 1,200 ouvriers mécaniciens sont en grève dans le Centre (Hainaut).

Cette grève est due au renvoi de quelques compagnons, que les patrons ont congédiés parce qu'ils étaient d'actifs propagateurs des idées d'affranchissement de la classe ouvrière ; et, le renvoi de ces travailleurs étant maintenu malgré les réclamations de tous leurs compagnons de travail, ces derniers ont considéré comme de leur devoir de ne reprendre la besogne qu'à la condition que les exclus soient réinstallés dans leurs fonctions.

Les ouvriers du Centre sont bien organisés en sociétés de résistance solides ; mais comme rien ne fait prévoir la fin de la grève, nous faisons appel à votre esprit de solidarité.

Les mécaniciens du Centre ont le droit de compter sur votre appui, vu que dans toutes les grèves qui ont éclaté dans ces derniers temps, tant en Belgique qu'au dehors, ils ont mis largement leur encaisse social à contribution pour venir au secours de leurs frères, les travailleurs de toute profession.

Encore une fois, compagnons, montrons que

nous savons mettre en pratique notre noble devise : *un pour tous, tous pour un.*

Pour le Conseil fédéral belge :

Le Secrétaire,
E. PIERRON, mécanicien.

On a pu lire dans notre dernier numéro quelques détails sur cette grève, dont l'importance est très grande au point de vue de notre organisation dans le Hainaut ; la défaite des mécaniciens, s'ils étaient vaincus, serait en même temps l'écrasement de toute velléité de résistance parmi les houilleurs de ce bassin.

En présence de la gravité de cette situation, le Comité fédéral jurassien a adressé une circulaire pressante aux sections jurassiennes, qui feront leur possible pour venir en aide aux grévistes, non seulement directement, mais encore en s'efforçant d'intéresser à leur cause les sociétés ouvrières non adhérentes à l'Internationale.

Entr'autres démarches dans ce dernier sens, le Comité fédéral jurassien a adressé au Comité central du *Schweizerischer Arbeiterbund*, qui réside à Genève et dont l'organe est la *Tagwacht* de Zurich, la lettre qu'on va lire :

Association internationale des travailleurs.

Le Comité fédéral jurassien

AU COMITÉ CENTRAL DU SCHWEIZERISCHER ARBEITERBUND.

Compagnons,

Notre ennemi commun le Capital vient une fois de plus de nous provoquer au combat. Hier c'était à Genève ; aujourd'hui c'est en Belgique qu'il tente de nous faire subir un échec afin de jeter la désorganisation dans nos rangs : 1,200 ouvriers mécaniciens du Centre-Hainaut et une centaine de tisserands à Dison-lez-Verviers se sont mis en grève, poussés par les mesures arbitraires qu'avaient prises leurs patrons contre eux.

Vous apprécierez et vous approuverez, nous n'en doutons pas, les motifs qui ont conduit ces compagnons à cesser le travail, en lisant la lettre que nous avons reçue du Conseil fédéral belge et dont nous vous envoyons ci-joint une copie.

Compagnons,

Devant cette nouvelle agression de la bourgeoisie capitaliste, nous avons cru de notre devoir de nous adresser à vous, au nom de nos frères belges.

La différence d'opinions qui nous sépare actuellement sur certaines questions de principes ne doit pas exclure la solidarité entre nous dès qu'il s'agit de combattre les auteurs de notre commune oppression ; car si nous sommes vaincus, vous souffrirez comme nous de la défaite, et si au contraire nous triomphons, ce sera une victoire pour le prolétariat tout entier : la solidarité ouvrière aura battu la coalition capitaliste.

Les sociétés de résistance belges sont fortement organisées, nous le savons ; mais à la longue les caisses s'épuisent, et il ne faut pas que nous laissions nos frères belges dépenser jusqu'à leur dernier sou avant de mettre à leur disposition tout ce qu'il nous sera possible d'argent pour assurer leur succès.

Sur ce terrain, nous voulons l'espérer, il n'y aura entre vous et nous qu'une lutte d'émulation pour arriver plus vite et de la manière la plus efficace au secours de ces travailleurs dont on a violé les doits de la façon la plus indigne. Les soutenir dans leurs revendications, c'est d'ailleurs nous mettre en garde nous-mêmes contre les eventualités qui nous menacent sans cesse ; car nul ne peut dire que demain ce ne sera pas notre tour de faire appel à la solidarité internationale des travailleurs pour résister aux abus toujours croissants du capitalisme, en Suisse comme dans tous les autres pays du monde.

Prouvez-nous, compagnons, que nous ne nous sommes pas trompés en comptant sur votre appui dans ces circonstances. Nous pouvons penser différemment sur des questions d'organisation ouvrière, mais notre but commun étant l'émancipation du travail, nous ne saurions être des ennemis : aujourd'hui, comme toujours, nous vous tendons une main fraternelle sur le terrain de la solidarité économique, et nous vous demandons d'avoir envers nous les mêmes sentiments.

Salut et solidarité.

Au nom et par ordre du Comité fédéral jurassien :
Le secrétaire-correspondant,
L. PINDY.

Locle, le 1^{er} octobre 1873.

Espérons que les membres du *Schweizerischer Arbeiterbund* tiendront à honneur de faire voir au monde bourgeois que la classe ouvrière, quelles que soient les divergences d'opinion qui la fractionnent en différents groupes, est toujours étroitement unie dans la lutte contre le capital.

Une lettre particulière du Conseil fédéral belge, dont il a été envoyé copie au Comité central du *Schweizerischer Arbeiterbund*, fait observer que les

sociétés qui voudraient, en dehors des dons proprement dits, faire des prêts aux grévistes, peuvent le faire en toute confiance, la fédération du Centre-Hainaut offrant des garanties sérieuses de remboursement aux sociétés qui voudraient lui venir en aide.

On a remis sur le tapis, depuis quelque temps, la révision de la Constitution fédérale suisse, et une Commission du Conseil national s'en occupe. Cette fois-ci, comme le vote sur la Constitution en bloc avait soulevé beaucoup de réclamations l'année passée, on paraît disposé à adopter la votation par groupes d'articles. Ce procédé consisterait à classer sous différentes rubriques les principales modifications à apporter à la Constitution actuelle : on aurait ainsi six groupes, comprenant l'un les questions religieuses et d'instruction publique, un autre les questions juridiques, un autre les questions économiques, etc.

De cette manière, à ce que l'on prétend, on aurait paré à l'inconvénient d'une votation en bloc, dans laquelle l'électeur, qui trouve du bon et du mauvais dans le projet qui lui est soumis, ne sait s'il doit voter *oui* à cause de ce qui lui paraît bon et en faisant violence à ses répugnances pour ce qui lui déplaît, ou voter *non* et rejeter le bon à cause du mauvais qu'on voudrait lui faire avaler en même temps.

Grâce au vote par groupes, l'électeur, affirme-t-on, pourra dire oui à ce qui lui plaît et non à ce qui lui déplaît.

On va voir ce qui en est par un seul exemple, et on pourra juger de la bonne foi des avocats révisionnistes.

Dans le 3^e groupe, on a réuni sous un même chef les points suivants : *unification du droit*, d'une part, et d'autre part *abolition de la peine de mort et de la contrainte par corps*.

Or l'unification du droit est justement l'une des grosses questions qui divisent le peuple suisse : les juristes allemands meurent d'envie de nous imposer leur code unique, et les fédéralistes français ne veulent pas entendre parler de cette germanisation de nos institutions civiques.

Le truc est clair ; les auteurs du groupement se sont dit : personne n'osera voter *non* sur le 3^e groupe, parce que ce serait repousser l'abolition de la peine de mort et de la contrainte par corps ; donc tout le monde votera *oui*, et du même coup nous aurons fait adopter l'unification du droit, tant désirée des démocrates unitaires.

Eh bien, soit ; le peuple donnera dans le panneau ; on votera *oui* sur toute la ligne, et les destinées s'accompliront. Que les radicaux suisses nous centralisent ; le grand coup de balai qui viendra un jour ou l'autre se chargera bien de défaire leur ouvrage.

Nous trouvons dans la *Tagwacht* un curieux procédé pour apprécier l'intelligence d'un peuple. Il s'agit du Tessin. Un correspondant de la *Neue Zürcher Zeitung* avait écrit que dans le Tessin « la population est intelligente et laborieuse, » en ajoutant à ce jugement d'autres considérations étrangères à la question.

La *Tagwacht*, qui ne veut pas que les Italiens soient intelligents, imagine de réfuter ce correspondant en lui opposant une autre de ses lettres, dans laquelle il dit que lors du dernier examen des recrues, on a constaté que 9 sur 100 parmi ces jeunes gens ne savaient ni lire ni écrire, — et même *neuf et trois quarts pour cent*, ajoute la *Tagwacht*, qui s'est donné la peine de refaire le calcul. « Et voilà, conclut-elle triomphalement, ce qu'on appelle une population intelligente ! »

Et voilà, dirons-nous à notre tour, l'intelligence de ces socialistes doctrinaires, qui mesurent les facultés intellectuelles d'un peuple d'après le degré d'instruction scolaire que son gouvernement lui fait donner ! Vous verrez qu'ils finiront par nous dire que le protestantisme est un progrès sur le catholicisme, que Castelar est préférable à Don Carlos, Gambetta à Henri V, et Bismark au pape. L'autre jour, lorsque le peuple de Neuchâtel a rejeté la séparation de l'Eglise et de l'Etat et le référendum, les rédacteurs de la *Tagwacht* n'ont-ils pas déploré comme un malheur la défaite des protestants orthodoxes neuchâtelois, qui s'étaient faits les promoteurs de ces deux prétendus progrès ? (voir la *Tagwacht* du 20 septembre dernier.)

Nouvelles de l'Extérieur.

Belgique.

On a pu lire en tête de ce numéro l'appel concernant la grève des mécaniciens du Centre-Hainaut ; nous n'y reviendrons pas. Chacun a compris qu'il s'agit d'une lutte suprême d'où dépend l'avenir de toute une fédération.

La grève des tisserands de la fabrique Lejeune-Vincent, à Dison près Verviers, est beaucoup moins importante par le chiffre des grévistes, et d'après nos renseignements, la victoire des tisserands est assurée déjà par le seul concours de la puissante fédération de la vallée de la Vesdre. Néanmoins comme cette grève offre des particularités très intéressantes, nous croyons devoir les rapporter avec quelque détail.

Parmi les ouvriers qui avaient quitté l'atelier, il y en a vingt-neuf qui ont ensuite trahi leurs compagnons de la façon la plus indigne ; ils ont attendu la première distribution de fonds qui a été faite aux grévistes, et, après avoir touché l'argent de la fédération des tisserands, ils sont allés reprendre leur travail à l'atelier. Il est juste que le nom de pareils misérables soit cloué au pilori ; aussi nous reproduirons plus bas la liste qu'en a donnée le *Mirabeau* de Verviers.

En outre, un certain nombre d'ouvriers, insensibles au devoir de la solidarité, sont allés s'offrir en remplacement des grévistes. Parmi eux se trouve un nommé *Larondelle*, qui jadis membre de l'*Internationale*, s'en était ensuite séparé et la combattait ; et comme il avait une certaine popularité à Verviers, il avait réussi à se créer un parti ; mais sa conduite honteuse dans cette dernière circonstance a tué toute l'influence dont il jouissait, et ne fut-ce que sous ce rapport, la grève des tisserands de chez Lejeune-Vincent aura produit un bon résultat.

Du reste, malgré la trahison de quelques ouvriers, le fabricant n'a pas réussi à remettre ses ateliers en activité. En effet, sur 178 métiers mécaniques et à la main, il reste encore 90 métiers inactifs ; c'est plus de la moitié. Des individus qui travaillent, presque tous seraient bien vite renvoyés, si la grève n'existe pas. Une partie sont des hommes qui n'ont jamais vu un métier mécanique ; on les met sur le métier, et après une quinzaine de jours, ils parviennent à avoir tissé leur pièce ; mais il y en a qui ont à payer 25 fr. et plus rien que pour les frais de nettoyage, et la pièce perd encore ainsi une grande partie de sa valeur aux yeux du marchand. Puis, ces ouvriers n'étant pas au courant du métier, il arrive bien souvent que quelque chose se brise par leur faute.

« Ce qui est à remarquer, dit le *Mirabeau*, c'est qu'à chaque grève qui éclate, ce sont presque toujours les mêmes ouvriers, ou du moins une partie, qui remplacent les grévistes ; nous avons des hommes qui sont toujours sur le pavé et qui ont le surnom de coucheur à la belle étoile, qui, aussitôt qu'il éclate une grève, s'en vont immédiatement se présenter, étant à l'avance sûrs d'être acceptés, et qu'à d'autres moments on ne veut nulle part. »

Depuis quinze jours, le nombre de ceux qui sont allés prendre du travail à la fabrique Lejeune-Vincent ne s'est point accru ; et il est probable qu'il ne s'accroira plus. En effet, dans un congrès des tisserands de la vallée de la Vesdre, tenu le 25 septembre et où 22 groupes étaient représentés, les membres de la fédération des tisserands se sont engagés à ne plus reprendre de travail chez Lejeune-Vincent aussi long temps qu'il n'aura pas fait justice aux demandes de ses ouvriers.

Le nombre des grévistes à soutenir n'est plus que de 85, vu l'émigration qui a commencé la semaine dernière. Les grévistes qui émigrent recevront jusqu'à concurrence de fr. 45 pour frais de route. — Jusqu'au 20 septembre, il a été payé aux grévistes 2433 journées à fr. 2, 50, soit fr. 6182 » 50, somme qui a été couverte par la fédération des tisserands.

Nous devons ajouter que la population ouvrière de Verviers et des environs fait tous les jours des manifestations contre les lâches qui ont trahi leurs camarades. « Depuis 15 jours, écrit-on de Verviers à l'*Internationale*, toute la vallée est agitée chaque jour à midi et à 6 heures du soir : on reconduit, jusqu'à leur demeure, les ouvriers qui sont allés remplacer les grévistes de chez Lejeune-Vincent, à Dison. C'est ainsi que mercredi 17 septembre, dix à quinze mille personnes au moins ont escorté le père et le fils La-

rondelle, anciens membres de l'Internationale. Les grévistes ont décidé de ne plus assister à ces manifestations, et ont engagé tous les ouvriers à faire comme eux ; mais malgré l'absence des grévistes et l'intervention de la police, les manifestations contre Laronnelle et ses complices continuent toujours. »

Voici la liste de ceux qui ont repris le travail chez Lejeune-Vincent après avoir reçu l'argent de la fédération, et l'indication des sommes qu'ils ont reçues.

Ernote Matthieu, fr. 13 » 90 ; Balhan, Nicolas, fr. 16 » 30 ; Lekeu, Matthieu, fr. 30 ; Lekeu, Alphonse, fr. 30 ; Lekeu, Henri, fr. 30 ; Leclercq, François, fr. 28 » 85 ; Renaud, Paul, fr. 27 » 50 ; Demoulin, Barthélémy, fr. 30 ; Wislet, Pierre, fr. 27 » 50 ; Pirard, Michel, fr. 12 » 50 ; Deliège, Guillaume, fr. 12 » 50 ; Gongnard, Joseph, fr. 14 » 60 ; Polis, Thomas, fr. 14 » 60 ; Polis, Paul, fr. 12 » 50 ; Grosjean Pierre, fr. 15 ; Boosy, Matthieu, fr. 31 » 20 ; Baltus, Joseph, fr. 30 ; Hompeige, Victor, fr. 12 » 50 ; Buche, Jean, fr. 15 ; Drossard, Armand, fr. 12 » 50 ; Stine, Edouard, fr. 30 ; Leclercq, Matthieu, fr. 27 » 50 ; Lelarge, Pascal, fr. 30 ; Matthieu, Nicolas, fr. 31 » 20 ; Sibens, Jacques, fr. 12 » 50 ; Sibens, Gilles, fr. 12 » 50 ; Walthéry, Victor, fr. 30 ; Counet, Hubert, fr. 27 » 50 ; Vauthy, Prosper, fr. 12 » 50.

Total, 29 individus ayant reçu ensemble fr. 629 » 65.

Le *Mirabeau* annonce que cette liste sera publiée indéfiniment à sa 4^e page. C'est là un exemple qu'on devait imiter chez nous dans des occasions semblables.

Espagne.

M. Castelar, ce fameux républicain, l'un des coryphées de la *Ligue de la paix*, est devenu président de la République espagnole, et il marche dans la voie de la réaction isabelliste avec un cynisme qui fait pâmer d'aise nos bons journaux bourgeois. Les Serrano, les Topete sont revenus ; ils ont de nouveau la haute main dans les affaires ; les Cortés ont suspendu leurs séances : l'Espagne est bien décidément sous la dictature militaire.

Comment cela finira-t-il ? Cela dépend de la volonté et de l'action des internationaux d'Espagne.

France.

La France paraît être à la veille d'un coup d'Etat monarchique. On parle d'une convocation de l'Assemblée nationale à bref délai, pour le 13 octobre : cette convocation aura lieu, dit-on, si les partis monarchiques acquièrent dans le courant de cette semaine la conviction qu'ils trouveront dans l'Assemblée la majorité nécessaire pour réaliser leur projet.

Les hommes de la gauche, de leur côté, se parent à la résistance : ils ont pris la résolution d'accepter le concours de tous ceux qui voteront contre la monarchie ; ce qui signifie que ces Messieurs tendent la main aux bonapartistes tant bafoués par eux depuis trois ans.

Que fera le peuple ? Nul ne peut le dire à cette heure. Mais si le peuple juge à propos d'intervenir, nous espérons qu'il ne versera son sang

que pour la République sociale, et qu'il ne consentira pas à servir de marchepied docile à MM. Gambetta et consorts.

Fédération jurassienne.

Il serait désirable que les sections jurassiennes envoyassent plus fréquemment au *Bulletin* des renseignements sur leur activité intérieure, ainsi que sur la marche et le développement des corps de métiers dans leur localité. Le *Bulletin*, on se le rappelle, ne doit pas seulement donner des articles théoriques et des nouvelles de l'extérieur ; une place y est réservée pour la chronique du travail dans notre propre région. Il dépend des sections que cette place soit remplie.

La fabrique de pianos de MM. Burri et Hubert, à Zurich, a renvoyé trois de ses ouvriers parce qu'il avaient accepté de leur corporation le mandat de faire partie d'une commission chargée d'étudier les moyens d'obtenir une augmentation de salaire et une régularisation de la journée de travail.

Le plus grand nombre des collègues des trois ouvriers renvoyés ont aussitôt quitté la fabrique, se rendant ainsi solidaires de leur camarades. Avertie de cet incident, la corporation zuricoise des ouvriers travaillant le bois (menuisiers, charpentiers, ébénistes, fabricants de pianos, etc.) s'est réunie, et a pris la résolution suivante :

« L'assemblée générale de la corporation des ouvriers travaillant le bois, dans le district de Zurich, assemblée à laquelle ont assisté 350 membres, a voté les résolutions ci-dessous à l'égard des mesures prises par la fabrique de pianos Burri et Hubert contre des ouvriers de cet établissement ;

» 1. Les ouvriers qui ont été renvoyés de cette fabrique ou qui l'ont quittée, et qui jusqu'à ce jour n'ont pas retrouvé du travail, seront soutenus par la caisse de résistance de la corporation, à raison de 4 fr. par jour pour chacun d'entre eux.

» 2. Il est du devoir tant des membres de la corporation que de tout ouvrier, de ne point prendre de travail dans la dite fabrique.

» 3. Les présentes résolutions seront publiées dans les journaux ouvriers du pays et de l'étranger.

» Zurich, le 29 septembre 1873.

» Le Comité. »

AVIS.

Le *Mémoire de la Fédération jurassienne* est en vente chez James Guillaume, Place d'Armes, 5, Neuchâtel. Prix : fr. 3 » 50 (pour les membres de l'Internationale, fr. 2 » 50).

Les personnes qui ont reçu des exemplaires en dépôt sont priées de transmettre avant le 20 octobre le montant des volumes vendus.